

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

SANNOIS

en direct

N° 184 • NOVEMBRE 2012

DOSSIER SPÉCIAL BUDGET ANNUEL 2012 ET ENTRÉE DE SANNOIS DANS L'AGGLOMÉRATION DU PARISIS

PAGES 8-9



**LA FIBRE OPTIQUE
ARRIVE À SANNOIS**
PAGE 7



**LES LOISIRS À LA
MÉDIATHÈQUE ET À LA MLA**
PAGE 10



**MISE EN HIVERNAGE
DES RUCHES**
PAGE 13

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

VENDANGES FESTIVES

Le Moulin et la Vigne de Sannois étaient à la fête. Au programme : dégustation du vin de Sannois, concert flamenco, paella, pâtisserie, sangria, visite guidée de la vigne, du Moulin et surtout bonne humeur.



DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

BROCANTE GAMBETTA

Comme chaque année, la traditionnelle brocante du quartier Gambetta, a réuni foule de chineurs. Plus de deux cents exposants étalaient leurs objets. Une idée de sortie pour un dimanche égayé par tout ce monde enthousiaste.



MARDI 25 SEPTEMBRE

HOMMAGE AUX HARKIS

Un hommage avec dépôt de gerbes a été rendu aux harkis, en présence de Monsieur le Maire, des élus, et des associations d'anciens combattants au Mémorial d'Afrique du Nord, avenue Mauvoisin.



SAMEDI 6 OCTOBRE

BRUNCH ET CADEAUX DE CÉLÉBRATION DES BACHELIERS SANNOISIENS

Monsieur Le Maire, Yanick Paternotte a eu le plaisir de féliciter les heureux bacheliers, lors d'un brunch de célébration organisé en leur honneur.



SAMEDI 6 OCTOBRE

FOIRE AUX LIVRES

Comme chaque année, la Foire aux livres au Centre Cyrano a remporté un franc succès.



LUNDI 8 OCTOBRE

REMISE DES DIPLÔMES D'HONNEUR

Monsieur le Maire, Yanick Paternotte et les élus, étaient très fiers de remettre les diplômes d'honneur du travail à 40 Sannoisiens ayant travaillé durant 20 à 35 années. Quatre catégories de diplômes étaient représentées : catégorie argent (20 ans), vermeil (25 ans), or (30 ans) et grand or (35 ans). Félicitations à tous !



SAMEDI 13 OCTOBRE

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DU SALON DU PETIT FORMAT AU CENTRE CYRANO

L'association des Beaux-arts de Sannois a inauguré ce salon de peinture en présence de Monsieur le Maire, de Monsieur Scellier (Député et Vice-Président du Conseil Général du Val d'Oise), de nombreux élus de la Ville et des trois invités d'honneur : le sculpteur Sylval et les peintres Jean Théobald Jacus et Maurice Finet.



LUNDI 15 OCTOBRE

LANCEMENT DE LA SEMAINE BLEUE

Le Centre d'Action Sociale a lancé le 15 octobre, la Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Âgées où de nombreuses animations étaient prévues pour l'occasion.



L'AGENDA DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois, travaille au quotidien pour Sannois.

Mardi 2 octobre

Déjeuner de travail annuel du Forum de la gestion des villes, au cercle de l'Union Interalliée (Paris 8^e). Thème du jour : « Quelle réforme pour les territoires dans la perspective d'une nouvelle décentralisation ? ». | Rendez-vous avec l'inspectrice d'Académie, Madame Gallois, pour un point sur la rentrée, suivi d'une réunion avec les directeurs d'écoles.

Vendredi 5 octobre

Vernissage de l'exposition *Le magasin d'idées de Jean-Jacques Rousseau*, organisé par l'association Sannois d'hier à aujourd'hui au Centre Cyrano.

Samedi 6 octobre

Réception des bacheliers à la Salle du Conseil. | Vernissage de l'exposition Siudmak en présence de son excellence Monsieur l'ambassadeur de Pologne, au Musée Utrillo-Valadon.

Lundi 8 octobre

Repas de travail au Conseil Général avec Monsieur Arnaud Bazin, Président du Conseil Général du Val d'Oise. | Remise des diplômes d'honneur du travail, Salle du Conseil.

Jeudi 11 octobre

Bureau des Maires de l'Agglomération du Parisis.

Vendredi 12 octobre

Conseil d'administration de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT).

Samedi 13 octobre

70 ans de la maison Saint-Jean | Vernissage du Salon d'Automne du Petit Format au Centre Cyrano.

Dimanche 14 octobre

Remise des prix de la Flèche Sannoisienne au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier.

Mardi 16 octobre

Réunion de travail sur la filière d'élimination des déchets avec « Val'Horizon ».

Vendredi 19 octobre

Réunion sécurité à la Sous-préfecture d'Argenteuil.

Samedi 20 octobre

Inauguration et visite de l'École Carnot, aux côtés de Monsieur Scellier (Député et Vice-Président du Conseil Général du Val d'Oise) et de Madame Gallois (inspectrice d'Académie). | Présence aux matchs de l'Entente (Football) et de l'OSSG (Basket Féminin).

Dimanche 21 octobre

33^e Foulées de Cyrano.

Mardi 23 octobre

Assises de l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF), atelier-débat sur les gares du Grand Paris Express.

Mercredi 24 octobre

Préfecture de Région : Fonds de Solidarité des Communes | Concert du groupe ZEBDA à l'EMB.

Jeudi 25 octobre

Conseil d'Administration de l'Union des Maires.

Samedi 27 octobre

Accueil du Club de Natation allemand.

Lundi 29 octobre

Conseil Communautaire de l'Agglomération du Parisis.



Sannois est une commune vivante, attractive, en mouvement et au service de ses habitants et des générations futures. Ainsi, vous lirez dans ce « Sannois en direct »

la seconde partie de notre article dédié aux transports publics à Sannois. Nous présentons également un rappel de plusieurs grands événements que la Ville a eu le plaisir d'organiser, tels que le vernissage de l'exposition Siudmak, la mise en bouteilles du Vin de Sannois et les 20 ans de l'EMB (Espace Michel Berger).

Par ailleurs, comme tous les ans à pareille époque, le dossier spécial est consacré au budget annuel 2012 ainsi qu'à l'entrée de Sannois dans la Communauté d'Agglomération du Parisis (décision prise en novembre 2011). En effet, Sannois, Franconville, Taverny et Bessancourt rejoindront l'Agglomération du Parisis (qui comprend déjà les villes de Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Beauchamp, Cormeilles-en-Parisis, Herblay, La Frette-sur-Seine) le 1^{er} janvier 2013. De cette fusion découleront de nombreux transferts de compétences obligatoires en matière de développement économique (création, aménagement, entretien de zones d'activités...), d'organisation des transports urbains (création d'un tramway...) et de protection de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, lutte contre les nuisances sonores).

Cette entrée dans une intercommunalité de 183 000 habitants représente un pas important pour Sannois et ses habitants. À l'échelle du « Grand Paris » ou de « Paris-Métropole », seules les grandes agglomérations en intercommunalité pourront se faire entendre au niveau de l'État et peser sur les choix stratégiques d'aménagement.

Bonne lecture !

Yanick Paternotte
Maire de Sannois,
Président de l'Union des Maires
du Val d'Oise

SOMMAIRE

2 Retour en images

4-7 Ma ville

Réunions des Conseils de Quartiers
Emplacements des parcs à chiens
Transports publics à Sannois
Prestations seniors
Animations seniors
Sannois en rouge et blanc
La Fibre Optique arrive à Sannois
Téléthon 2012 : nous comptons sur vous !

8-9 GROS PLAN

Dossier spécial : budget annuel
2012 et entrée de Sannois dans
l'agglomération du Parisis

10-12 Loisirs – Sports

Les loisirs à Sannois
À venir au Centre Cyrano
Des champignons au cœur de la ville
Exposition Siudmak « Univers fantastiques
infinis »
À l'EMB : programmation exceptionnelle
Les Gaulois de Sannois en plein renouveau
Retour sur les 33^e Foulées de Sannois

13 Bulle d'air

Mise en hivernage des ruches de Sannois
Histoire de la Maison Saint-Jean
Visite du Moulin

14 J'y vais

15 Libre parole

16 Bloc notes

UN NUMÉRO VERT POUR Sannois en direct

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois en direct, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

0800 07 12 50

De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : sannois@champar.com

Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à presse@sannois.fr

TRAVAUX

Dans toute la ville

Installation des lumières de Noël, allumage prévu fin décembre.

Plantation des bulbes de plantes et fleurs pour la Toussaint (chrysanthèmes, massifs etc.), ainsi que pour le printemps prochain (tulipes etc.).

Aménagement des espaces verts

Les fosses de plantation pour arbustes sont réalisées. La terre végétale est mise en place.

Quartier Pasteur

La résidence des Buissons a fait peau neuve et dispose d'une aire de jeux pour adolescents. Les travaux sont à présent terminés et l'accès libre.



Quartier Gaston Ramon

Rue des Pavillons : finalisation des maillages de chaufferie

Afin d'améliorer le confort des usagers et d'optimiser les conditions du service de chauffage urbain, le réseau de chaleur SICSEF est alimenté par une nouvelle chaufferie biomasse. Sa finalisation s'effectuera fin novembre. Durant la période des travaux qui ont démarré en septembre, tous les moyens sont mis en œuvre afin d'assurer la sécurité des riverains et des agents de SEFIR. La part des travaux mis à la charge de chaque commune, sera égale à 50 % du coût réel des travaux.

Quartier Moulin/Bel Air

Chemin du Clos de la Fontaine et rue du ValConflans
Changement de conduite d'eau potable (du 5 novembre au 14 décembre).

Quartier Centre-ville

Rue d'Argenteuil

Création d'une voie « tourne à gauche ».

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Jusqu'au 15 novembre, le projet du PPBE est soumis à une consultation des Sannoisiens, par l'intermédiaire d'un registre ouvert en mairie au Département Urbanisme (1^{er} étage).

BIENVENUE À...

CENTRE AUTOMOBILES Autos R

16-18 boulevard du Président John Fitzgerald Kennedy
Hassen Raï – 01 39 96 04 41



OSTÉOPATHE

SOUTOUL Charlotte

1 avenue André Legoas – 01 84 24 02 74

RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIERS

Si vous avez des idées pour votre quartier ou envie de vous y investir, n'hésitez pas à participer à ces réunions ouvertes à tous :

Quartier Loges/Gambetta

→ **Mardi 6 novembre** - 20 h 30 - Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon

→ **Mercredi 7 novembre** - 20 h 30 - Préau école élémentaire - École Gaston Ramon

Quartier Centre-ville

→ **Jeudi 8 novembre** - 20 h 30 - Hôtel de Ville

Quartier Voltaire

→ **Vendredi 9 novembre** - 20 h 45 - Hôtel de Ville

Quartier Moulin/Bel Air

→ **Mardi 13 novembre** - 20 h 30 - Maison du Meunier (26 rue des Moulins)

Quartier Gare

→ **Mercredi 14 novembre** - 20 h 45 - Hôtel de Ville

Quartier Pasteur

→ **Jeudi 15 novembre** - 20 h 30 - Maison de quartier Pasteur (38-40 rue Alphonse Duchesne)



Service des Conseils de quartiers :
Monique Jardet : 01 39 98 20 25

EMPLACEMENTS PARCS À CHIENS



La propreté de la ville fait partie des priorités à Sannois. La ville s'attache à remplir et améliorer l'environnement urbain et met en place des dispositifs qui permettent de **maintenir un environnement propre**.

Les actes de civisme concernent également les propriétaires de chiens, qui ont la possibilité et le **devoir de diriger leurs animaux vers les endroits réservés à cet effet**.

Il existe à plusieurs endroits de la ville des parcs à chiens :

- Rue Félix et Roger Pozzi
- Rue Jules Ferry
- Allée Mermoz
- Rue du Beau Site
- Rue des Loges
- Rue des Aulnaies
- Rue George Risler
- Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- Angle des rues Damiette et Sancery. ■



OPÉRATION « DÉCORATIONS DE NOËL »

Participez à l'opération « Décorations de Noël » organisée par les conseils de quartiers.

La remise des prix aura lieu le vendredi 21 décembre lors de l'inauguration de la patinoire.

Inscrivez-vous **avant le 30 novembre** :

- Par courrier en retournant le bulletin ci-dessous
- Par téléphone auprès du service des conseils de quartiers : 01 39 98 20 25
- Par mail : politique.des.quartiers@sannois.org ■



Bulletin d'inscription

Opération « Décorations de Noël »

À retourner au service des Conseils de quartiers avant le **30 novembre 2012**.
Hôtel de Ville - BP 60088 - 95111 Sannois cedex

Nom :

Prénom :

Adresse :

Bâtiment : Étage :

Tél. :

E-mail :

Fenêtres et balcons

Maisons et jardins



TRANSPORTS PUBLICS A SANNOIS (LA SUITE)

Dans le *Sannois en Direct* du mois de septembre, un article sur les transports publics présentait les possibilités offertes aux habitants de notre commune pour se déplacer. Nous espérons que ce texte informatif vous a aidé dans vos choix.



Pour compléter cette information et pour répondre à de nouvelles exigences de mobilité, il est mis à la disposition des Franciliens, donc des Sannoisiens, un service de bus nocturne appelé **NOCTILIEN**. Ce service fonctionne de 0 h 30 à 5 h 30 du matin et Sannois est donc concerné par cette ligne **N154** qui permet de rentrer chez soi en toute tranquillité.

Dans le sens Paris-Gare de Saint-Lazare direction Montigny-Beauchamp, ce bus passe à la gare de Sannois à :

2 h 09/3 h 19/4 h 29/5 h 39



Dans le sens Montigny-Beauchamp en direction de Paris-Saint-Lazare, le bus passe à la gare de Sannois à :

1 h 09/2 h 19/3 h 29/4 h 39

Sur ce parcours, plusieurs autres villes sont desservies. Les documents sont à retirer en Mairie. Pour plus de détails, rendez-vous sur le site www.noctilien.fr

Pour être plus proche des usagers, la SNCF a mis en place un numéro SNCF URGENCE en Ile-de-France : le 31 17.

Il est peut-être bon d'avoir ce numéro enregistré dans son téléphone portable ou dans son agenda.

De même, n'hésitez pas à enregistrer le numéro des urgences routières : le 112.

Bons déplacements, en toute sécurité. ■

Alain Dufour,
Maire-adjoint chargé
des sports et des transports



PRESTATIONS SOCIALES POUR LES SENIORS

Comme chaque année, le Centre d'Action Sociale propose aux seniors Sannoisiens de 65 ans et plus deux aides de fin d'année.

- Le colis gastronomique
- La prestation vieillesse (ancienne allocation chauffage).

Ces prestations sont soumises à condition de ressources à savoir :

pour le colis, vos ressources mensuelles ne doivent pas excéder :

- 942,48 € pour une personne seule
- 1 610,58 € pour un couple;

pour la prestation vieillesse, vos ressources mensuelles ne doivent pas dépasser :

- 777,16 € pour une personne seule
- 1 206,59 € pour un couple.

Les justificatifs à fournir sont :

- une attestation de non-imposition 2011 ;
- un relevé d'identité bancaire ou postale ;
- une quittance électricité ou de téléphone fixe (pour la domiciliation et attention, vous ne devez pas être hébergé chez quelqu'un).

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez vous présenter au CAS au :

26-28 avenue Damiette, les jeudis 8 et 15 novembre de 9 h à 12 h. ■



ANIMATIONS SENIORS

SERVICE ANIMATION DES SENIORS DE LA VILLE

Le café des Seniors

Mercredi 7 novembre de 16 h à 17 h 30

Venez partager un café ou un thé, le premier mercredi de chaque mois à la Maison des Seniors.

Renseignements et inscriptions : lundi et mercredi de 9 h à 12 h - CAS - 26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00

Conférence « Comment rester chez soi en forme ? »

Lundi 26 novembre à 15 h

Conférence-Prévention avec le Centre Médico-social et le service Maintien à Domicile.

Entrée libre sous réserve de places disponibles - Centre Cyrano - Salle Roxane - 01 39 81 81 56

Inscriptions repas des seniors

Comme chaque année, la municipalité et le Centre d'Action Sociale de la Ville invitent les seniors à un repas festif.

Pour s'inscrire, rien de plus simple, il suffit de se rendre le mardi 13 novembre de 9 h à 12 h au Centre Cyrano (1^{er} étage, dans la grande salle), ou le mardi 20 novembre de 9 h à 12 h au Centre d'Action Sociale.

Ce repas, réservé aux Sannoisiens de 65 ans et plus, aura lieu, pour les inscrits, le dimanche 13 janvier 2013. Une belle programmation musicale accompagnera les invités.

Alors n'attendez plus !

Inscriptions : mardi 13 novembre de 9 h à 12 h au Centre Cyrano (1^{er} étage - grande salle)

Mardi 20 novembre de 9 h à 12 h au Centre d'Action Sociale - 26/28 avenue Damiette.

L'ACCUEIL SANNOISIEN

Repas du 11 novembre

Dimanche

11 novembre à partir de 13 h

L'Union Nationale des Combattants de Sannois organise un repas de l'Armistice de 1918, dimanche 11 novembre à partir de 13 h.

Vous dégusterez un excellent repas, et aurez le plaisir de profiter d'un bal mené par le formidable orchestre des Petits Frou-frou.

Centre Cyrano - Salle Cyrano - repas 50 €

Renseignements et réservations auprès de Mme Grémont au : 3, rue du Père Brottier, 95110 Sannois - 06 66 64 65 01

Fête de l'Accueil Sannoisien

Dimanche 18 novembre

Fête de l'Accueil Sannoisien sur le thème de l'hiver au Centre Cyrano : repas, danse avec l'accordéoniste Michel Bacouel et de nombreuses animations

Prix : 43 € - Réservation du mardi 9 octobre au mardi 13 novembre.

Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien 15 avenue Damiette - Mardi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 01 34 10 69 72 - Centre d'Action Sociale



TRAVAUX SUR LA RD14



Suite aux 2 premières tranches aménagées entre l'avenue Delattre de Tassigny et le chemin des Luzernes, la RD14 va faire l'objet d'une requalification entre le chemin des Luzernes et le centre de secours de Sannois. Initialement prévu en 2010, ce projet, porté par le Conseil Général du Val d'Oise, a démarré le 22 octobre et devrait s'achever fin avril 2013.

Il consiste en 3 aménagements majeurs :

- Réfection des trottoirs et de la chaussée,
- Création d'une piste cyclable en site propre sur trottoir
- Remplacement des arbres malades par 42 chênes verts.

La première phase des travaux est spectaculaire car il s'agit d'abattre une vingtaine d'arbres malades. L'environnement et la qualité de vie étant une priorité de la Municipalité, il a été demandé au Conseil Général de replanter des sujets en alignement comme c'était le cas : 42 chênes verts seront plantés avant la fin du chantier et la continuité des précédents aménagements sera respectée. Les piétons, cyclistes et automobilistes pourront cohabiter en toute sécurité, dans un environnement agréable et pratique.

Conscients du désagrément et de la gêne occasionnée par les travaux, les services techniques de la ville se tiennent à disposition pour toute interrogation quant aux règles de circulation et de stationnement pendant la durée des travaux.

PORTAGE DE DOCUMENTS À DOMICILE

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer à la Médiathèque pour des raisons de santé, des portages de documents à domicile existent. Ces portages s'effectuent un jeudi par mois.

Renseignements et informations auprès des bibliothécaires : 01 39 81 80 17

SANNOIS EN ROUGE ET BLANC

Sannois est une ville pleine de vie et de vigne. Chaque année, la municipalité tient à réunir les Sannois autour du Beaujolais nouveau, mais pas seulement !



Notre ville est également fière de ses cépages, lorsque grâce à la mise en bouteille de son vin « Sannoisien », ils permettent de faire des dons au Téléthon, ou de le représenter lors des divers événements de l'année. Qu'il soit rouge du Beaujolais ou blanc de chez nous, le vin à Sannois se fête et représente un état d'esprit fier de ses racines fruitées.

JEUDI 15 NOVEMBRE

FÊTE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU

Dégustation au marché et chez les commerçants

Le marché fêtera le Beaujolais nouveau avec des dégustations, de 10 h à 12 h 30, organisées par la Ville de Sannois avec l'A.P.P.M.S. (Association Pour la Promotion du Marché de Sannois) et la SOMAREP (Société des Marchés de la Région Parisienne).

Des commerçants participeront aussi à la Fête du Beaujolais en proposant des dégustations :

Jeudi 15 novembre

- Quartier Centre-Ville : Le Jardin de Timothé, Les Fleurs de Raymonde, le Tabac de la Mairie, Rhodes
- Quartier Gare : Nicolas, le Café de la Gare
- Quartier Pasteur : Café Le Monaco, la boucherie Gérard.

Dimanche 18 novembre

- Quartier Gare : Intemporelle.

MISE EN BOUTEILLE DU VIN DE SANNOIS

Lorsque le vigneron de Sannois nous prépare de l'or en bouteille !

Mercredi 26 et jeudi 27 septembre se déroulait la mise en bouteille du vin de Sannois

Un retour aux racines...

Depuis 2006, Sannois a renoué avec ses traditions et a recommencé la mise en bouteille de son vin. Un chardonnay d'exception dont deux cuvées en ressortent.

La Roxanne, en hommage à l'héroïne de la pièce d'Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, décrite comme belle et précieuse.

Et la Roxanne réserve, qui a la particularité d'être élevée en fût de chêne. Une condition d'élevage qui lui apporte du caractère, de la structure, de l'élégance, et un côté sucré.

Une volonté de bien faire...

Le vin de Sannois n'est pas destiné à la vente. La Ville s'enorgueillit d'en vendre uniquement lors du Téléthon, afin de reverser toutes les recettes à celui-ci, ou d'en servir lors des manifestations de la ville.

Quand l'Amour est face au Moulin et dans la Ville...

En effet, l'amour de la vigne ne saurait s'arrêter aux campagnes ou près de provinces éloignées. Un vigneron, Raphaël Emberger s'investit totalement pour la vigne de Sannois qui se trouve face au Moulin. Deux coéquipiers, l'aident lors de la mise en bouteille qui se déroule au Chais, en plein centre-ville. Il y a d'ailleurs, régulièrement au cours de l'année la possibilité de visiter la vigne de Sannois et de réaliser tout le travail qui s'effectue quotidiennement pour que ce patrimoine perdure. ■



RÉUNION DE RENTRÉE SCOLAIRE

Mardi 2 octobre, Monsieur le Maire, Madame Gallois (Inspectrice d'Académie), Madame Brulé (Maire-adjoint Scolarité et Restauration) ainsi que les directions des écoles publiques de Sannois ont fait un point sur les sujets suivants :

- Les effectifs des écoles et plus particulièrement, des écoles maternelles afin de connaître le nombre d'enfants de moins de trois ans pouvant être accueillis en janvier 2013.
- Nombre de photocopies mises à disposition de chaque enfant par an.
- Les subventions pour les classes de découverte.

- Les problèmes de stationnement et de sécurité face aux écoles, ainsi que la présence des agents protégeant la traversée des familles. Face à ceux-ci, Monsieur Le Maire a insisté sur le fait que les enfants doivent être systématiquement accompagnés.
- Les places de stationnement des véhicules des enseignants à proximité des écoles.
- Enfin, Monsieur Le Maire a saisi l'occasion pour évoquer la réforme des rythmes scolaires prévus pour la rentrée 2013 et les adaptations auxquelles les familles, les agents de l'Éducation Nationale, les collectivités locales et les associations vont devoir se soumettre. ■

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE À SANNOIS

Qu'est-ce que c'est ?

Une Fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété de conduire la lumière et sert dans les transmissions terrestres et océaniques de données. Elle offre un débit d'informations nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux et supporte un réseau « large bande » par lequel peuvent transiter aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques.

Il s'agit d'un processus long et d'envergure car ces équipements viennent s'ajouter au réseau cuivre existant. Potentiellement, ce réseau permettra d'atteindre un débit de 100 Mégas en téléchargement et en émission. De ce fait, il permettra aux Sannoisiens d'accéder à des usages, en simultanée, non réalisables à ce jour.

Projet de déploiement de la Fibre optique

Ce projet proposé par l'opérateur Orange s'inscrit dans le cadre de l'appel à Manifestation d'Intention d'Investir issu du Programme National « Très Haut Débit » d'août 2010.

Quel est le phasage ?

La couverture totale de la Ville est prévue sur une période de 5 ans (de 2012 à 2016).

Qui est concerné ?

Après avoir installé toutes les armoires de brassages, les PMZ (point de mutualisation de zone) sur les 5 lots, tous les logements ou locaux à usage professionnel sur le territoire de Sannois seront concernés.

Installation en cours

Depuis le second semestre 2012, le groupe Orange-France Télécom implante la fibre optique sur le premier lot défini.



Depuis quelques mois, vous avez pu remarquer l'arrivée d'armoires de différentes couleurs (verte, beige et marron). Le choix de ces 3 couleurs différentes permet une meilleure intégration dans le paysage.

En effet, 10 armoires de fibre optique de ce lot (zone allant de la gare, le long du boulevard Charles de Gaulle jusqu'à la rue Risler) ont été installées. Les autres quartiers suivront avec environ 50 armoires de brassages au total sur l'ensemble de la Ville.

Toutefois, à l'heure où nous écrivons, nous ne pouvons pas encore vous faire part du prochain découpage de la zone du lot 2, puisqu'il est d'abord défini par l'opérateur et ensuite présenté aux élus municipaux.

Quels sont les types de logements ?

- Les immeubles de plus de 12 logements pour lesquels le régulateur a déjà défini la réglementation qui s'impose aux opérateurs. (cf. : www.arcep.fr)
- Les pavillons et immeubles de moins de 12 logements : pour ce type d'habitat, la réglementation de l'Arcep est attendue.

Pour les immeubles de plus de 12 logements se trouvant dans la zone du lot 1, il convient maintenant aux bailleurs et représentants du syndicat de votre copropriété d'être en contact avec l'opérateur de votre choix pour la phase suivante qui est celle de l'installation de la fibre dans vos immeubles. ■

* ARCEP : Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

ENQUÊTES INSEE À SANNOIS

Depuis le 7 septembre jusqu'au 24 novembre

L'Insee effectue en France métropolitaine, depuis le 7 septembre jusqu'au 24 novembre, une importante enquête sur l'usage de l'information par les adultes.

Cette enquête internationale a pour objectif de recueillir des données précises sur l'usage au quotidien de l'information par les adultes. Elle vise à mieux comprendre comment les adultes gèrent les informations dans la vie de tous les jours : lecture, recherche d'informations, utilisation d'un ordinateur, d'internet, calculs. Cette enquête s'intéresse également à la formation et à l'expérience professionnelle des adultes. Elle s'adresse aux personnes âgées de 16 à 65 ans.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Il est soumis au secret professionnel.

Depuis le mois d'octobre jusqu'à février 2013

L'Insee réalise, entre octobre 2012 et février 2013, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera également muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous leur réserverez.

BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE : INSCRIVEZ-VOUS !

Dimanche 25 novembre de 9 h à 17 h

Le Comité des Fêtes des Écoles Publiques organise, au profit de la Caisse des Écoles, une grande bourse aux jouets, livres d'enfants, jeux, vêtements pour bébés et matériels de puériculture. Cette bourse aux jouets aura lieu dimanche 25 novembre, de 9 h à 17 h au Centre Cyrano.



Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous jusqu'au 23 novembre inclus de 9 h à 12 h au marché de Sannois.

Centre Cyrano - Tarif exposant : 10 € la table de 1,20 m - Réservations au 06 27 25 73 47

7 et 8 décembre

Téléthon 2012 : NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Cette année encore, la Ville de Sannois s'investit pour le Téléthon en co-organisant avec l'association « Une année pour 30 heures » des animations permettant de récolter des fonds pour l'Association Française contre les Myopathies (AFM) afin d'aider la recherche médicale.

Vendredi 7 décembre à 20h au Centre Cyrano

Au programme : dîner (apéritif, choucroute garnie, bière, fromage, dessert, vin et café),

spectacle surprise et soirée dansante avec DJ. La participation de 30 € par personne sera reversée en intégralité à l'AFM. Vous pouvez réserver dès à présent en retirant un coupon d'inscription en Mairie ou auprès de Monsieur Vaudatin : daniel.vaudatin@laposte.net. ■

Vacances de Noël

ACTIVITÉS POUR TOUS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Du lundi 24 décembre 2012 au vendredi 4 janvier 2013 inclus, les jeunes Sannoisiens pourront se retrouver, à nouveau, pour partager toutes sortes d'activités dans les accueils de loisirs :

- Les Coccinelles (3 ans ou 2 ans ½ si scolarisés - 6 ans)
- Les Aubines (6-13 ans)
- L'Espace Prat (6-12 ans)

- La Maison du Quartier Pasteur (11-15 ans)
- Le Petit Beaubourg (13-17 ans).

Période d'inscriptions aux vacances de Noël : du lundi 12 novembre au samedi 24 novembre.

Renseignements auprès du Service Jeunesse : 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville - ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h.

Programme des animations disponible en Mairie.

DOSSIER SPÉCIAL : BUDGET ANNUEL 2012

Le mot de... Arnold YAYI, Conseiller délégué au Budget et aux Finances

Le budget de la ville s'articule autour de plusieurs grandes orientations politiques :

Maintien de la capacité d'autofinancement communale : maîtrise des dépenses de fonctionnement, stabilité de la fiscalité directe et indirecte au bénéfice des contribuables,

Stabilité de la dette communale,

Préservation de la capacité d'investissement : pour les services de proximité, les infrastructures, la voirie, les travaux de rénovation des écoles,

La maîtrise des équilibres financiers consiste à régler finement le rapport entre budget de fonctionnement et budget d'investissement.

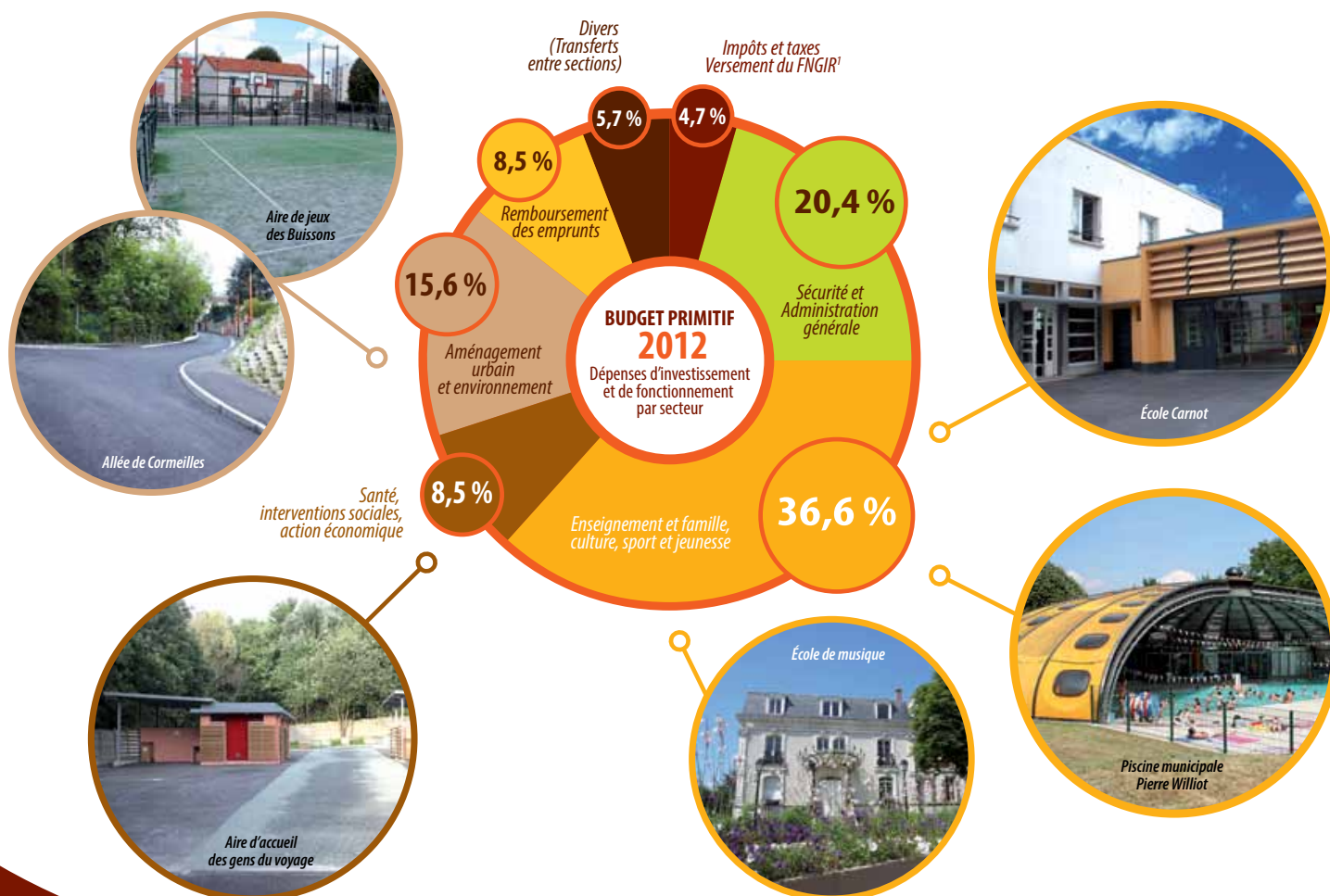
Budget de fonctionnement : moyens permettant de couvrir les charges de gestion courante des services municipaux (rémunération du personnel, factures d'eau, d'électricité, de téléphone...), des écoles, ainsi que d'apporter un soutien aux associations de la ville, via le versement de subventions.

Budget d'investissement : financement de grosses opérations de construction, entretien des réseaux de voiries de la ville, réhabilitation du patrimoine...

Les budgets de fonctionnement et d'investissement sont fortement liés.

L'investissement génère à la fois des charges de fonctionnement (entretien, personnel...) et son financement nécessite pour partie le recours à l'emprunt (charges de fonctionnement - intérêts de la dette). Il convient alors d'ajuster la capacité d'investissement de la commune à sa capacité d'autofinancement et à ses possibilités d'endettement.

Pour cela, il est essentiel de préserver des marges de manœuvre en fonctionnement, afin d'autofinancer et piloter l'investissement, et donc préserver le fonctionnement. ■



I Sécurité et administration générale (20,35 % du budget)*(2,78 % de l'investissement et 25,48 % du fonctionnement)***Investissement**

Matériel de bureau, informatique, matériel de transport

Fonctionnement

Fonctionnement des services généraux, de la police municipale, de la vidéo-protection, surveillance abords écoles, contingent incendie (458 050 €), dépenses non ventilées, assurances

II Enseignement et famille, culture, sport et jeunesse (36,60 % du budget)*(40,10 % de l'investissement et 35,58 % du fonctionnement)***ENSEIGNEMENT ET FAMILLE****Investissement**

Travaux dans les écoles, Maternelle Carnot (422 647 € suite du programme de rénovation), École Belle-Étoile (menuiseries cantine 67 243 €), Maternelle de l'Orangerie (menuiseries 106 147 €), École H. Dunant (toiture 43 367 €)

FonctionnementÉcoles maternelles (2 105 742 €), écoles élémentaires (1 689 654 €), restauration scolaire (2 960 068 €)
Classes de découvertes (140 117 €), subvention attribuée à la Caisse des Écoles (14 000 €)**CULTURE****Investissement**

Travaux à l'EMB (étanchéité 103 021 €), Centre Cyrano (étanchéité 40 000 €)

Fonctionnement

École de Musique (302 157 €) et EMB (4 29 778 €), Médiathèque (674 965 €), Centre Cyrano (643 866 €)

SPORT ET JEUNESSE**Investissement**Construction de 3 courts de tennis 800 000 €
Gymnase Tour du Mail (réfection de sol et carrelage 73 105 €), gymnase Pasteur (filets protection ballons 20 000 €) matériel et divers travaux pour les structures Jeunesse**Fonctionnement**Stades et Gymnases (948 603 €), piscine (324 475 €), manifestations sportives (40 230 €),
Activités pour les enfants et la jeunesse (Aubines, Coccinelles, colonies de vacances, Prat, Petit Beaubourg (1 459 238 €)**III Santé, interventions sociales, action économique (8,54 % du budget)***(5,23 % de l'investissement et 9,51 % du fonctionnement)***Investissement**

Travaux Aire des Gens du voyage (540 000 € fin du programme), matériel Centre Médico-Social, petits travaux

FonctionnementCentre Médico-Social (343 062 €), Protection Maternelle Infantile, Planification Familiale (105 254 €), Centre d'Action Sociale (2 502 000 €),
Services Économie, Emploi (108 608 €), Marché Cyrano (19 262 €), Agence Postale (45 738 €)**IV Aménagement urbain et environnement (15,59 % du budget)***(32,18 % de l'investissement et 10,75 % du fonctionnement)***Investissement**Travaux d'éclairage public (250 000 €), voirie (450 000 € pour travaux de l'Allée de Corneilles et 585 000 € travaux voiries diverses), aménagement jeux d'enfants (52 000 €)
Travaux résidentialisation (555 000 €) et acquisitions foncières (1 100 000 € d'immeubles et 348 000 € de terrains cédés ensuite)**Fonctionnement**Budget assainissement (125 083 €), éclairage public (750 940 €), voirie (565 022 €), espaces verts (1 321 232,49 €)
Aménagements urbains divers et amélioration du milieu naturel (220 134 €)**V Dette et opérations financières (8,45 %)**

Emprunts : remboursement du capital 2 080 000 € et des intérêts 1 750 000 €

VI Transferts entre section (5,77 % du budget)*(0,48 % de l'investissement et 7,32 % du fonctionnement)*

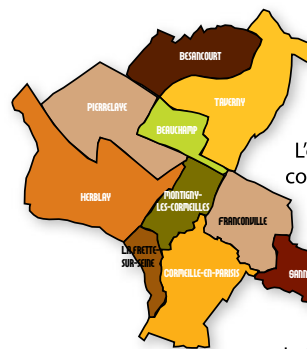
Amortissements, écritures d'ordre, virement à la section d'investissement, divers...

VII Impôts et taxes reversement**Impôts et taxes versement du FNGIR¹ et du FPIC² (2 243 422 €)**

Versement suite à la réforme fiscalité mais augmentation des recettes fiscales du même niveau

RECETTES DE FONCTIONNEMENTProduits des services 2 606 300 €
*(restauration scolaire, centres de loisirs, piscine, musées...)*Impôts et taxes 20 772 812 €
*(impôts locaux, taxe sur l'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation...)*Dotations et subventions 10 725 840 €
*(dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité urbaine, fonds de solidarité, participations du département.)*Autres produits et produits exceptionnels 633 787 €
*(redevances pour concessions, revenus des immeubles.)*Atténuation de charges 528 700 €
*(remboursement sur dépenses diverses, indemnités d'assurance...)*Opérations d'ordre 51 700 €
*(amortissements)***RECETTES D'INVESTISSEMENT**Dotations et fonds divers 708 000 €
*(Fonds de compensation de la TVA, taxe locale d'équipement)*Subventions 1 364 036 €
*(subventions pour dépenses d'investissement)*Emprunts 5 845 973 €
*(prévision d'emprunts)*Autres immobilisations 348 000 €
*(qui vient en atténuation de dépenses d'opérations financières)*Cessions d'immobilisations, opérations d'ordre 2 455 000 €
(amortissements, virement de la section de fonctionnement)

FISCALITÉ	PRODUITS	TAUX 2012	ÉVOLUTION TAUX 2012/2011
Taxe d'habitation	10 530 930 €	24,29 %	1,70 %
Taxe sur le foncier bâti	6 123 672 €	20,59 %	1,70 %
Taxe sur le foncier non bâti	14 520 €	67,85 %	1,70 %
Cotisation foncière des entreprises	909 214 €	24,66 %	1,70 %
	17 578 336 €		

ENTRÉE DE SANNOIS DANS LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PARISIS

Le 1^{er} janvier 2013, la commune de Sannois, accompagnée de 3 autres villes feront leur entrée dans la communauté d'agglomération du Parisis.

L'extension du périmètre de la communauté s'étend donc aux villes de Franconville, Sannois, Taverny et Bessancourt ceci dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). L'agglomération

du Parisis comprend déjà les villes de Montigny-lès-Corneilles, Pierrelaye, Beauchamp, Corneilles-en-Parisis, Herblay, La Frette-sur-Seine soit 89 500 habitants. Au 1^{er} janvier 2013 l'agglomération passera à 183 000 habitants et sera par conséquent la deuxième intercommunalité du Val d'Oise.

1. Fonds nationaux de garantie individuelle des ressources FNGIR

2. Fonds de péréquation intercommunales et communales FPIC

LOISIRS

La Maison des Loisirs et des Arts et la Médiathèque vous proposent durant tous les mois de l'année un programme riche et varié afin que petits et grands se retrouvent autour d'un livre, d'une chanson, d'une danse ou d'ateliers manuels...

À la Maison des Loisirs et des Arts...

Vendredi 9 novembre de 14 h à 17 h
Stage d'encadrement pour les élèves de niveaux confirmés

Tarifs : 10,50 € pour les Sannoisiens/12,50 € pour les non-Sannoisiens

Les jeudis de 18 h à 19 h 30

Les ateliers de danse contemporaine vous attendent...



Vous êtes collégiens ? Venez participer à une initiation complète de danse contemporaine (échauffements, improvisation à partir

d'un thème, d'une musique et initiation à la composition chorégraphique...). Cet atelier sollicite la créativité, le désir de bouger de différentes façons. Voici un parfait moyen de développer sa sensibilité artistique, qu'elle soit énergique ou douce!

De 10 à 14 ans - un cours d'essai est offert - Renseignements : 01 34 11 30 78

Les jeudis de 19 h 30 à 21 h

Cet atelier a la particularité de mélanger un public adulte avec un public adolescent. L'échauffement accessible à tous fait travailler l'encre, la conscience du corps, la mobilité entre haut et bas. Puis l'atelier se déroule autour de thèmes, explore plusieurs propositions différentes et amène à développer un processus de composition ou de partition chorégraphique.

Atelier adolescents à partir de 15 ans/adultes - un cours d'essai est offert - Renseignements : 01 34 11 30 78

À la Médiathèque...

Mercredi 14 novembre à 10 h 30

Comptines et formulettes : Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte

Entrée libre. Réservation la semaine précédente au 01 39 81 80 17.



Vendredi 16 novembre à 16 h

Rendez-vous autour du livre : panorama de la littérature de Science-Fiction

Entrée libre.

Samedi 17 novembre à 15 h

Conférence : « Les machines à calculer d'autrefois : une contribution à l'histoire du patrimoine technique »

Entrée libre.

Mercredi 21 novembre

Raconte-moi le mercredi

À 10 h 30 : pour les enfants de 3 à 6 ans
À 15 h : pour les enfants de 6 ans et +

Entrée libre.

Judi 29 novembre de 14 h à 16 h

Formation Internet : initiation à la recherche documentaire

Sur réservations : 01 39 81 80 17

AU CENTRE CYRANO...

Le centre Cyrano est toujours ravi de vous accueillir pour toujours plus de spectacles de qualité et d'animations conviviales. Voici le programme des mois à venir... pensez à réserver!

Samedi 10 novembre de 13 h à 19 h 30

Loto

L'Union Nationale des Combattants de Sannois, organise un Loto Samedi 10 novembre à la Salle Cyrano. Venez profiter et vous jouer du hasard, le temps d'un après-midi. Centre Cyrano - Salle Cyrano Sur place, les tickets seront à : 3 € le carton - 5 € les 3 - 20 € les 10



Samedi 24 novembre à 15 h
Conférence



L'Association Sannois d'Hier à Aujourd'hui, organise au Centre Cyrano le samedi 24 novembre une conférence. Dirigée par Madame Sylvie Brodziak, Maitresse

de conférence à l'université de Cergy-Pontoise, le sujet du jour sera « Georges Clémenceau : homme de lettres et amateur d'art ». Centre Cyrano - Salle N° 6 - Entrée libre

ANIMATIONS, PIÈCES DE THÉÂTRE ET CONCERTS

Judi 15 novembre à partir de 20 h

« Guinguette du Beaujolais nouveau »

Le Centre Cyrano propose une guinguette du Beaujolais nouveau à tous les bons vivants. Un service de restauration sur place sera assuré et vous permettra de profiter au maximum de cette chaleureuse ambiance. Au programme, Zinzin et son orchestre vous inviteront à la danse, alors n'hésitez pas et costumez-vous! Cette soirée renouera avec les ambiances festives des dimanches d'autrefois sur la colline : un clin d'œil au passé viticole de Sannois et à ses guinguettes. Vous pourrez déguster la cuvée 2012 du Beaujolais.

Plein Tarif : 16 € - Tarif Réduit : 13 € - Adhérent : 11 €



Vendredi 15 février 2013 - 20 h 30

Concert Abba for ever

Tarif Unique : 20 €

Vendredi 1^{er} mars 2013 à 20 h 30

Théâtre Lady Oscar

L'histoire revisitée

Une comédie de Guillaume Mélanie d'après la pièce Oscar de Claude Magnier
Plein Tarif : 22 € - Tarif Réduit : 20 € - Adhérent : 16 €



Vendredi 26 avril 2013 - 20 h 30

Théâtre L'Amiral



Une comédie de Xavier Lemaire, avec Natasha Amal, Patrick Préjean et Olivier Rodier.
Plein Tarif : 22 € - Tarif Réduit : 20 € - Adhérent : 16 €.

RENSEIGNEMENTS : 01 39 81 81 56

Horaires d'ouverture de l'accueil et de la billetterie :

Mardi, jeudi et 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois de 9 h à 12 h 30

Mercredi et vendredi de 14 h à 18 h 30 minutes avant chaque spectacle
Adhésion pour la saison : 7,50 €

DES CHAMPIGNONS AU CŒUR DE LA VILLE



Sparassis



Cortinaire



Cortinaire

Notre ville se bat pour favoriser la biodiversité. Lors du nettoyage de nos villes, et de l'entretien de nos espaces verts, nous n'utilisons que des produits qui respectent l'écosystème. Partenaires puissants des équilibres biologiques de la forêt et des espaces verts dans les villes, les champignons interviennent dans le fonctionnement de l'écosystème. Par leur richesse en espèces (plus de 3 000 espèces différentes), les champignons représentent un



Hypopholome

élément important de la biodiversité. Ils viennent en deuxième position après les insectes en ce qui concerne le nombre d'espèces. Beaucoup de champignons hébergent une riche faune d'insectes, autre élément de la biodiversité. Au niveau du sol, les champignons servent aussi de nourriture à certains mammifères,



Armillaire

aux limaces et aux escargots mais aussi à de nombreux insectes : mouches, fourmis...

D'où l'importance d'une attention toute particulière à nos modes de fonctionnement à travers l'entretien de la ville pour une meilleure cohabitation avec la nature.

DU 7 OCTOBRE AU 16 DÉCEMBRE EXPOSITION « UNIVERS FANTASTIQUES INFINIS » RETOUR SUR UN VERNISSAGE REMARQUABLE



Lors de la soirée d'inauguration de cette exposition, la ville de Sannois a eu l'honneur de recevoir au Musée Utrillo-Valadon des invités de marque :

- son excellence l'Ambassadeur de Pologne en France Tomasz Orłowski, ainsi que son épouse ;
- l'artiste Siudmak et sa famille ;
- Francis Lai, le fameux compositeur de musiques de films, entre autres *Un Homme et une Femme*, et *Love Story* pour lequel il a reçu un Oscar à Hollywood en 1970 ;
- l'artiste Angelika Chwyć, qui a réalisé les maquettes ;

- Michał Skalec, collectionneur d'objets et livres sur *Dune* ;
- Robert Kotowski, Directeur du Musée national de Kielce ;
- Denise Breton (née à Sannois), qui a été en charge des relations publiques pour la Twentieth Century Fox en France.



Une soirée exceptionnelle, durant laquelle Monsieur Le Maire, ainsi que toute l'équipe municipale, ont pu assister au lancement de cette exposition remarquable et attendue depuis si longtemps. La municipalité tient à remercier plus particulièrement Madame Nicole Fleurier (Conseillère déléguée Culture, Relations Publiques) et son équipe pour leur investissement dans le Musée et toutes ses expositions. Grâce à leurs talents et leur expérience, ils ont permis à la ville de Sannois de devenir une plateforme artistique internationale. ■



Natalia Rubis



RETOUR EN ARRIÈRE 20 ANS DE L'EMB, UN ANNIVERSAIRE FÊTÉ COMME IL SE DEVAIT...



C'était un jour de fête rempli d'émotion à l'EMB. 20 années déjà que ce bébé grandit et nous fait vibrer. Les deux compères Pascal Stirn et Arnaud Monnier (ainsi que toute l'équipe) étaient émus de lancer les festivités avec une programmation à

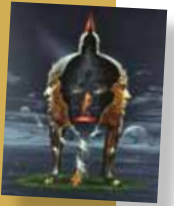
la hauteur de l'événement. Gasandji et Staff Benda Bilili ont régaler nos oreilles ainsi que celles des élus qui n'auraient manqué le rendez-vous pour rien au monde. Un anniversaire qui dure jusqu'à fin décembre. Demandez le programme ! ■

EMB Sannois : 01 39 80 01 39 www.emb-sannois.org

LOISIRS

L'EXPOSITION SIUDMAK S'EXPORTE « HORS LES MURS » DU MUSÉE UTRILLO VALADON.

Médiathèque, Maison des Loisirs et des Arts... la Science-Fiction envahit Sannois



MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS

Du 1^{er} octobre au 10 novembre « UNIVERS FANTASTIQUES INFINIS »

Dans le cadre de l'ouverture de l'exposition « Univers fantastiques infinis » au Musée Utrillo-Valadon, la MLA propose depuis le 1^{er} octobre, des panneaux de présentation de l'exposition « le réalisme fantastique » par Siudmak, un historien de la Science-Fiction, des jeux en vitrine ainsi que des livres illustrés par l'artiste.

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h et le samedi de 10 h à 18 h

Samedi 10 novembre de 15 h 30 à 18 h

L'association « la 59^e Légion » présentera des costumes et des décors de Science-Fiction et proposera des rencontres avec le public pour des séances de photos. La MLA prendra des airs de *Guerre des Étoiles* le temps d'un après-midi.

Entrée libre

Du 14 au 28 novembre EXPOSITION PLANÈTE MARSHMALLOWS

Exposition des ateliers Arts plastiques de la MLA Exposition Planète Marshmallows - Objets non identifiés et engins sortis tout droit de l'Espace vont envahir la MLA le temps d'une exposition « extra-terrestre ».

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Samedi de 10 h à 18 h
Renseignements : 01 34 11 30 78
ou mla.sannois@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE

Toujours dans le cadre de l'exposition « Univers fantastiques infinis », la Médiathèque proposera diverses expositions (livres, dessins originaux de Siudmak, costumes et jouets...) et des projections de films.

Mercredi 7 novembre à 15 h « NAUSICÀÀ LA VALLÉE DU VENT » - DE HAYAO MIYAZAKI

Samedi 10 novembre à 14 h

« LES ENFANTS DE LA PLUIE » - DE PHILIPPE LECLERC

Médiathèque - Entrée libre - Dès 9 ans.



Vendredi 9 novembre THE BEWITCHED HANDS + WE ARE KNIGHTS 12-15-17 €



SÉLECTION JEUNES TALENTS CAISSE D'ÉPARGNE

Samedi 10 novembre OTIS TAYLOR + DOCU « CINÉ + CONCERT BLUES » 12-15-17 € - assis

Vendredi 16 novembre LE PEUPLE DE L'HERBE + LA CANAILLE 15-18-20 €

Dimanche 18 novembre



PASCAL AYERBE : MORCEAUX EN SUCRE

de 3 à 7 ans 5-8 € -assis- FTVO

Judi 22 novembre TÊTE + ANIS 17-20-22 €



CONCERTS PORTES OUVERTES



SPORTS

L'OLYMPIQUE SANNOIS SAINT-GRATIEN BASKET CLUB AU PALAIS DES SPORTS JEAN-CLAUDE BOUTTIER

Dimanche 18 novembre à 15 h 30

Les Cadets de l'Olympique Sannois Saint-Gratien Basket Club, recevront en Championnat de France le 18 novembre au Palais des Sports, l'équipe de Calais à 15 h 30.

Samedi 1^{er} décembre à 17 h

Les Cadettes de l'Olympique Sannois Saint-Gratien Basket Club, recevront en Championnat de France, également à domicile, l'équipe de Wasquehal.

À 20 h

L'Olympique Sannois Saint-Gratien Basket Club Nationale Fille 1 en Championnat de France, recevra l'équipe de Wasquehal.

PARISIS ATHLETIC CLUB 95 : BILAN DE LA SAISON 2011/2012

Alors que les saisons route et piste viennent tout juste de se terminer, il est l'heure de dresser un bilan complet.

Avec 116 succès individuels ou collectifs, le PAC 95 a encore été à la hauteur de ses ambitions.

En cyclo-cross, nous avons enregistré 21 victoires dont un titre départemental et 6 podiums. Au classement régional nous terminons au 4^e rang de cette discipline et premiers du Val-d'Oise.

En VTT, ce sont 16 victoires à mettre au compte de nos spécialistes, dont le titre régional en master 1 et aussi les 24 heures de Cergy qu'ils ont remporté pour la 3^e année consécutive.



Tous les autres succès sont à mettre au crédit de nos routiers. Parmi ceux-ci, notons le titre de champion de France des boulangers acquis

par Philippe ROPARS en catégorie 40/49 ans, 6 podiums régionaux, 3 titres et 5 podiums départementaux.

Il ne faut pas oublier les élèves de notre école de vélo qui reste le réservoir indispensable de notre club et conduite de main de maître par notre entraîneur Pascal Noël.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les classements annuels complets ne sont pas encore disponibles, mais il est fort à parier que le PARISIS ATHLETIC CLUB 95 sera encore sur le podium régional au classement général toutes disciplines confondues, voir sur la plus haute marche comme ce fut le cas 6 fois ces 10 dernières années (4 fois second).

LES GAULOIS DE SANNOIS EN PLEIN RENOUVEAU...

Le Club des Gaulois de Sannois est né en 1988, sous l'impulsion de Sylvain Dewitte, Président du Club. Plusieurs disciplines y sont pratiquées telles que le football américain, le flag et le cheerleading. Aujourd'hui, plus que jamais le club se renouvelle : formation des coaches, joueurs, communication... tout est mis en œuvre pour faire des Gaulois de Sannois un grand Club.

En Football américain

Plusieurs catégories sont représentées : les benjamins, les minimes, les cadets, les juniors et les seniors. Les dirigeants portent notamment leurs efforts sur la formation des jeunes en les accueillant à partir de 11 ans. Ce qui est également un bon moyen de fidélisation des sportifs au Club.



L'équipe Senior, quant à elle est en pleine transformation depuis la saison dernière. Les joueurs, malgré une année difficile, ont

décidé de s'entraîner dur et de relever le défi pour cette nouvelle saison qui commence. Cette transformation commence à porter ses fruits grâce entre autres, à cette fidélisation si importante pour un club, des pratiquants qui s'impliquent à 100 % à moyen et long terme.

Il existe dans ce groupe une recherche permanente de cohésion, un suivi de l'intégration des nouveaux, mais aussi une sensible augmentation de la qualité des entraînements. Comme dit précédemment, le renouveau du club passe aussi par l'investissement dans la formation des coaches, par des installations sportives supplémentaires (muscultation au CDFAS Eaubonne) et par une formation théorique en salle (vidéo, tableau...).

Parallèlement au sportif, le Club mise également sur la communication afin de promouvoir leur sport : par un nouveau logo, un nouveau site Internet (www.gaulois-sannois.net), des affichages pour recrutement et manifestations mais aussi par l'implication dans la vie de Sannois

en participant à différentes opérations (Forum des associations, Foulées de Cyrano, City raid Andros Sannois, Téléthon Sannois).

Enfin, l'arrivée de nouveaux joueurs de qualité (transferts) et l'intégration de débutants aux aptitudes et cursus sportifs intéressants laisse présager d'une très belle saison pour les Gaulois. Notamment avec le recrutement d'un joueur américain (de Minneapolis dans le Minnesota) Elijah Freeman, quarterback de 24 ans.

Les autres disciplines du Club

Le Flag : football américain sans équipement et sans contact, se joue à 5 en mixte.

Le Cheerleading : mélange de gymnastique, danse et acrobaties, pour filles et garçons. Nous avons d'ailleurs pu les apercevoir dans l'émission *Danse avec les stars* sur TF1.

L'arbitrage : avec formation assurée pour cette activité sans laquelle aucune compétition ne serait possible. ■

RETOUR SUR LES 33^e FOULÉES DE CYRANO



Départ de la course de 5 km

Cet événement, qui réunit chaque année depuis plus de trente ans, plus de 500 coureurs, fait partie des sept courses sur route les plus prisées du département. Traditionnelle course à pied, elle a réuni cette année 649 amateurs d'athlétisme et de footing.

Un véritable succès dont le départ a eu lieu rue du Lieutenant Keiser pour quatre courses à travers les rues de Sannois.

Les vainqueurs qui ont réussi à se hisser en tête de lice sont :

- DA SILVA José Carlos pour la course de 10 km en 33 minutes 35
- RONGERE Anthony pour la course de 5 km en 17 minutes 04

- PLACZEK Thibault pour celle de 2 km en 07 minutes 35
- GOSNET Antonin.

Pour celle de moins de 1 km (les temps ne sont pas communiqués pour cette catégorie).

Un grand merci à ces athlètes qui ont donné à la Ville, des couleurs de victoire! ■



Monsieur le Maire a donné le coup d'envoi des quatre courses de la journée



Remise de prix des trois premières lauréates féminines de la course de 2 km

MISE EN HIVERNAGE DES RUCHES DE SANNOIS



M. Humeau, apiculteur

Comme vous le savez peut-être, Sannois possède 7 ruches disposées dans différents lieux de la Ville (quatre ruches près de la Vigne municipale et trois autres sur le toit de l'Hôtel de Ville). Celles-ci suivent le cours des saisons et fonctionnent invariablement en fonction d'elles. Nous vous avons parlé, lors d'un précédent Sannois en direct, des conditions exceptionnelles qui avaient entraîné une récolte tardive. Aujourd'hui, tout le miel est récolté, mis dans les maturateurs, voire en pots et peut être même consommé! Cette récolte a eu lieu en août et a marqué cette fin de saison. En effet, à présent l'heure est à l'hivernage, processus qui permet aux abeilles

de passer l'hiver en attendant la prochaine récolte en mars prochain. Voici un petit explicatif.

La mise en hivernage consiste en plusieurs opérations :

→ **Le traitement** : contre l'acarien « varroa destructor » avec le produit Apilyle Van qui contient des principes actifs avec des huiles essentielles. D'ailleurs, ce produit est utilisé dans l'apiculture BIO.

→ **Visite des ruches** (des « planches d'envol ») : observation des entrées des ruches pour vérifier qu'il n'y a plus de « faux-bourdon ».

→ **Ouverture** : c'est la vérification de l'état sanitaire de la boîte et l'occasion de voir si les abeilles ont un bon comportement.

→ **État de provision pour l'hiver** : il faut environ 15 kilos de miel aux abeilles pour passer l'hiver. Les abeilles ne sortent plus au-dessous d'environ 12°.

→ **Réunification des colonies faibles** dans une même ruche.

→ **Réduction de l'entrée des ruches** pour éviter les pillages à l'aide de grilles.

→ **Veille à la bonne étanchéité des toits** : les abeilles peuvent lutter contre le froid mais pas contre l'humidité.

Après toutes ces étapes les ruches sont prêtes à passer l'hiver au chaud! Nous attendons avec impatience la prochaine récolte qui aura lieu en mars. ■



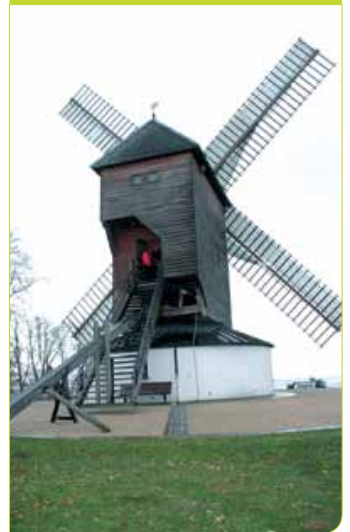
LOISIRS

Dimanche 7 novembre

Visitez le Moulin de Sannois

Dimanche 7 novembre, le Moulin sera ouvert pour une visite guidée et commentée, de 14 h à 18 h (dernière visite à 17 h 30), l'occasion de découvrir tous ses rouages et son fonctionnement. Lors de la visite, il sera possible de goûter sur place : crêpes, boissons chaudes ou froides pour 1 €.

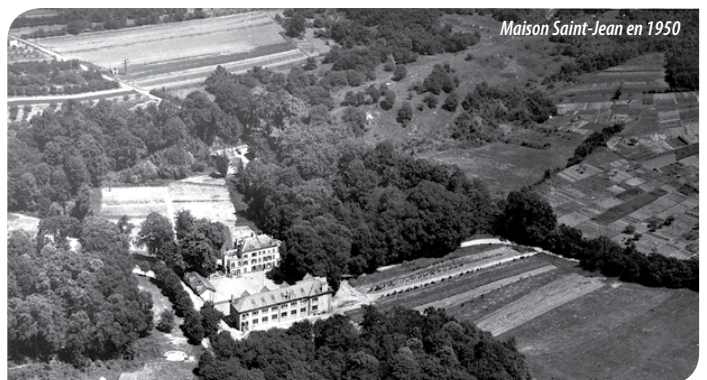
Plein tarif : 3 € / Tarif réduit : 2,50 € / Sannoisiens : 2 € - de 26 ans : gratuit. Renseignements : service Culturel : 01 39 98 21 44.



1942-2012 LA MAISON SAINT-JEAN FÊTE CETTE ANNÉE SES 70 ANS!

Également connue sous le nom de « l'Hermitage », la Maison Saint-Jean est une institution pour la ville de Sannois et le quartier du Moulin. C'est en 1942 que l'Abbé Léon Rudynski - qui avait installé sur le site ses ateliers destinés à former des

jeunes en difficulté - a confié le site aux Orphelins Apprentis d'Auteuil. La Maison Saint-Jean est une des plus grandes et des plus anciennes Maison de la Fondation Apprentis d'Auteuil (nouvelle dénomination) sur le territoire national. Longtemps dirigée



Maison Saint-Jean en 1950



Maison Saint-Jean en 2012

par Jean Gosselin (1923 – 2012), qui aura également été Directeur Général et conseiller municipal de la ville, l'institution n'a cessé d'évoluer, toujours fidèle à son projet : accueillir, éduquer, former et insérer des jeunes aux parcours de vie difficiles et leur permettre de grandir en confiance. Preuve vivante du dynamisme, l'inauguration de nouveaux bâtiments pour le lycée horticole en cette rentrée scolaire 2012! Chaque année, en mai ou juin, de nombreux Sannoisiens s'y donnent rendez-vous pour la « Fête de l'Amitié » (plus de

3 000 personnes à la dernière édition) – le dimanche 2 juin 2013 à noter dans les agendas. ■

Pour plus d'information et suivre l'actualité de la Maison Saint-Jean : saint-jean-sannois.blog.apprentis-auteuil.org

Durant tout le mois

10h-12h/14h-18h
Exposition Univers fantastiques infinis « Signatures Contemporaines » au Musée Utrillo-Valadon
 Musée Utrillo-Valadon - Entrée : 1 €

Jusqu'au 10 novembre

Du lundi au vendredi 10h-12h et 14h-19h / le samedi 10h-18h
Exposition Hors les murs
 Maison des Loisirs et des Arts - Entrée libre

Mardi 6 novembre

20h30
Réunion du Conseil de quartier Loges/Gambetta
 Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

Mercredi 7 novembre

14h-18h
Visite du Moulin (dernière visite à 17h30)
 Plein tarif : 3 €/Tarif réduit : 2,50 €/Sannoisiers : 2 €/ - de 26 ans : gratuit.
 Renseignements : service Culturel : 01 39 98 21 44

15h
Projection du film d'animation Nausicaa la vallée du vent (à partir de 9 ans)
 Médiathèque - Entrée libre

16h-17h30
Café des seniors
 Renseignements et inscriptions : lundi et mercredi 9h-12h
 CAS- 26-28, avenue Damiette- 01 39 98 35 00

20h30
Réunion du Conseil de quartier les Carreaux/Gaston Ramon
 École Gaston Ramon - Préau de l'école élémentaire

Jeu 8 novembre

9h-12h
Inscriptions pour la prestation vieillesse et le colis gastronomique
 CAS- 26-28, avenue Damiette- 01 39 98 35 00

18h-19h30
Atelier de danse contemporaine (de 10 à 14 ans)
 Maison des Loisirs et des Arts - Renseignements et tarifs : 01 34 11 30 78



19h30-21h
Atelier de danse contemporaine (à partir de 15 ans/adultes)
 Maison des Loisirs et des Arts - Renseignements et tarifs : 01 34 11 30 78

20h30
Réunion du conseil de quartier Centre-ville
 Hôtel de Ville

Vendredi 9 novembre

14h-17h
Stage d'encadrement
 Maison des Loisirs et des Arts
 Tarifs : 10,50 € pour les Sannoisiers - 12,50 € pour les non-Sannoisiers

20h30
Concert The Bewitched Hands + We Are Knights
 EMB : 12 €/15 €/17 €

20h45
Réunion du Conseil de quartier Voltaire
 Hôtel de Ville

Samedi 10 novembre
 13h-19h30
Loto organisé par l'Union Nationale des Combattants de Sannois
 Centre Cyrano - Salle Cyrano
 Ticket sur place : 3 € le carton/ - 5 € les 3 cartons/20 € les 10 cartons

14h
Projection du film d'animation Les enfants de la pluie (à partir de 9 ans)
 Médiathèque - Entrée libre

15h30-18h
Présentation de décors et de costumes de Star Wars
 Maison des Loisirs et des Arts - Entrée libre

20h30
Concert Otis Taylor + docu « Ciné + concert blues »
 EMB : 12 €/15 €/17 €



18h
Football : match de CFA2
 L'Entente Sannois Saint-Gratien reçoit Moissy Cramayel - Stade Michel Hidalgo - Entrée libre

Dimanche 11 novembre
 11h30
Commémoration : 94* anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918
 Rassemblement : parvis de l'Hôtel de Ville

À partir de 13h
Repas du 11 novembre
 Renseignements, réservations et règlement à l'avance auprès de Mme Grémont au :
 3, rue du Père Brottier, 95110 Sannois
 06 66 64 65 01
 Centre Cyrano - Salle Cyrano - repas 50 €

Mardi 13 novembre
 20h30
Réunion du Conseil de quartier Moulin/Bel Air
 Maison du Meunier

Du 14 au 28 novembre
 10h-12h 14h-19h
Exposition des ateliers d'art plastique de la MLA Planète Marshmallows
 Maison des Loisirs et des Arts - Entrée libre
 Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h
 Samedi 10h-18h

Mercredi 14 novembre
 10h30
Comptines et formulettes (- de 3 ans accompagnés de leurs parents)
 Médiathèque - Places limitées, réservations une semaine à l'avance - 01 39 81 80 17



20h45
Réunion du Conseil de quartier Gare
 Hôtel de Ville

Jeu 15 novembre
 9h-12h
Inscription pour la prestation vieillesse et le colis gastronomique
 CAS- 26-28, avenue Damiette- 01 39 98 35 00

Dégustation du Beaujolais nouveau chez des commerçants :
 • Quartier Centre-ville : Le Jardin de Timothé, Les Fleurs de Raymonde, le Tabac de la Mairie, Rhodes.
 • Quartier Gare : Nicolas, le Café de la Gare.
 • Quartier Pasteur : Café Le Monaco, la boucherie Gérard.



18h-19h30
Atelier de danse contemporaine (de 10 à 14 ans)
 Maison des Loisirs et des Arts - Renseignements et tarifs : 01 34 11 30 78

19h30-21h
Atelier de danse contemporaine (à partir de 15 ans/adultes)
 Maison des Loisirs et des Arts - Renseignements et tarifs : 01 34 11 30 78

20h
Guinguette du Beaujolais nouveau
 Centre Cyrano - Plein tarif : 20 € - Tarif réduit : 13 € - Adhèrent : 16 €



20h30
Réunion du Conseil de quartier Pasteur
 Maison de quartier Pasteur

Vendredi 16 novembre
 16h
Rendez-vous autour du livre
 Médiathèque - Entrée libre

20h30
Concert Le Peuple de l'Herbe + La Canaille
 EMB : 15 €/18 €/20 €

Samedi 17 novembre
 15h
Conférence Les machines à calculer d'autrefois : une contribution à l'histoire du patrimoine technique
 Médiathèque - Entrée libre

Dimanche 18 novembre
Fête de l'Accueil Sannoisien
 Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien - 15 avenue Damiette - 01 34 10 69 72

Dégustation du Beaujolais Nouveau
 Quartier Gare - Intemporelle
 20h30
Concert : Pascal Ayerbe : Morceaux en Sucre de 3 à 7 ans
 EMB : 5 €/8 € - FTVO

15h30
Basket-Ball : match des Cadets
 L'OSSG reçoit Calais - Palais des Sports Jean-Claude Bouttier - Entrée libre

Mardi 20 novembre
 9h-12h
Inscriptions au repas des seniors
 Centre d'Action Sociale : 26-28 avenue Damiette - 01 39 98 35 00

Mercredi 21 novembre
 10h30-11h30 (3-6 ans),
 15h à 16h30 (6 ans et +)
Raconte-moi le mercredi
 Médiathèque - Entrée libre

Jeu 22 novembre
 20h30
Concert Tété + Anis
 EMB : 17 €/20 €/22 €

Samedi 24 novembre
 15h
Conférence Georges Clémenceau : homme de lettres et amateur d'art
 Centre Cyrano - Entrée libre

Dimanche 25 novembre
 14h-18h
Planète Jeux Safari
 Entrée libre - réservé aux Sannoisiers - Palais des Sports J.-C. Bouttier - infos : 01 39 98 20 70

9h-17h
Bourse aux jouets et puériculture
 Centre Cyrano - Tarif exposant : 10 € table de 1,20 m - Réservations : 06 27 25 73 47

Lundi 26 novembre
 15h
Conférence Comment rester chez soi en forme ?
 Centre Cyrano - Salle Roxane - Entrée libre sous réserve des places disponibles

Jeu 29 novembre
 14h-16h
Formation Internet : initiation à la recherche documentaire
 Médiathèque - Sur réservation uniquement - 01 39 81 80 17

18h-19h30
Atelier de danse contemporaine (de 10 à 14 ans)
 Maison des Loisirs et des Arts - Renseignements et tarifs : 01 34 11 30 78

19h30-21h
Atelier de danse contemporaine (à partir de 15 ans/adultes)
 Maison des Loisirs et des Arts - Renseignements et tarifs : 01 34 11 30 78

■ ANIMATIONS CULTURELLES
 01 39 98 21 44 - culture@sannois.org

Centre Cyrano
 01 39 81 81 56 - cyrano.sannois@wanadoo.fr
 Musée Utrillo-Valadon
 01 39 98 21 13 - musees.sannois@sannois.org
 Musée de la Boxe
 Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
 01 39 98 21 13 - musees.sannois@sannois.org
 Médiathèque municipale
 01 39 81 80 17 - mediatheque@sannois.org
 Maison des Loisirs et des Arts
 01 34 11 30 78 - mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique
 01 34 11 30 80 - sannois.edm@wanadoo.fr
 EMB
 01 39 80 01 39 - com@emb.sannois.org - www.emb-sannois.org

■ SERVICES SCOLAIRE/JEUNESSE
 01 39 98 20 70
 Service jeunesse
 animation-jeunesse@sannois.org
 Service scolaire
 affaires.scolaires@sannois.org

■ MANIFESTATIONS SPORTIVES
 01 39 98 20 85 - sports@sannois.org

■ POLITIQUE DES QUARTIERS
 01 39 98 20 25 - politique.des.quartiers@sannois.org

■ SOLIDARITÉ
 Centre d'Action Sociale (C.A.S.)
 01 39 98 35 00 - service.social@sannois.org

■ POUR TOUTE AUTRE INFORMATION
 01 39 98 20 00

■ VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?
 CONTACTEZ-NOUS
 01 39 98 20 48/21 02

Retrouvez les adresses des équipements de la ville sur le site

www.ville-sannois.fr

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2012

→ **Approbation du Programme local de l'habitat** qui comprend trois volets : un diagnostic, les orientations stratégiques et le programme d'actions.

→ **Demande auprès de la CAF du Val d'Oise et de l'Acse** de subventions d'un montant respectif de 8 788 € et de 6 000 €. Dans le cadre des actions d'accompagnement à la scolarité que la Ville met en œuvre par le biais du Service Jeunesse, il est proposé aux enfants et aux jeunes scolarisés en écoles primaires, une aide aux devoirs, un accompagnement méthodologique et des activités artistiques, culturelles et scientifiques.

→ **Autorisation des signatures des protocoles d'accord avec le Parquet** dans le cadre de deux dispositifs : « le rappel à l'ordre » et « la transaction ».

→ **Convention de mise à disposition d'un bureau** dans les locaux du Centre Médico-social de Sannois au profit de la CPAM du Val d'Oise. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise a vendu l'immeuble qu'elle occupait sis 4 Square Jules Ferry à Sannois. La Mairie de Sannois propose de maintenir un service d'accueil sur rendez-vous au bénéfice de ses assurés.

→ **Acceptation de gratuité de visite au Musée Utrillo-Valadon** pour les exposants de l'Association des Beaux-arts de Sannois, durant le Salon annuel du « Petit Format » qui se déroulera le 22 octobre 2012.

→ **Acceptation d'un don d'une peinture** en acrylique sur toile « Objet obscur » de Monsieur Christian Broutin. Œuvre de format 74X74 cm, pour une valeur assurance de 6 600 €.

→ **Subvention exceptionnelle pour l'association « Paris Athletic-Club 95 »** pour l'organisation de 5 courses cyclo-cross d'un montant total de 1 806 €.

→ **Aménagement urbain** : bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'exercice 2010, réalisées tant par la Ville que par ses concessionnaires.

→ **Acquisition d'un terrain Boulevard Gambetta** – cadastré section AC n° 684 – dans le cadre du projet de restructuration de la Plaine des Sports.

→ **Convention entre la commune de Sannois et la société Nationale des Chemins de Fer** pour la concession de trois droits d'accès au parc de stationnement de la Gare.

→ **Aménagement urbain** : participation financière pour l'assainissement collectif et modification des modalités de calculs.

→ **Autorisation du contrat de mandat** pour l'aménagement de voirie de la rue du Saut du Loup (Franconville) et de la rue des Pavillons (Sannois).

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code général des collectivités territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNOIS

Un an après le bilan de mi-mandat, nous vous proposons dans ce numéro du *Sannois en Direct*, une synthèse du budget 2012. Force est de constater que cette première année de deuxième partie de mandature est riche de projets (continuation de la restructuration du centre-ville, intercommunalité...), à la mesure, bien sûr, de nos moyens financiers et humains. Cet intérêt démontre bien l'attachement à l'amélioration constante de notre cadre de vie, principale préoccupation de Monsieur le Maire et de la majorité municipale.

Le 1^{er} janvier 2013, la commune de Sannois, accompagnée de 3 autres villes entrera dans la communauté d'agglomération du Parisis.

L'extension du périmètre de la communauté s'étend donc aux villes de Franconville, Sannois, Taverny et Bessancourt ceci dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) notifié par le Préfet du Val d'Oise en novembre 2011. De cette fusion découleront des transferts de compétences en matière de développement, d'aménagement de l'espace, d'équilibre social de l'habitat, en matière de politique de la Ville et donc de périmètre budgétaire. En relation étroite avec les membres de l'actuelle communauté (Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Beauchamp, Cormeilles-en-Parisis, Herblay, La Frette-sur-Seine), le Maire, les élus et les fonctionnaires de Sannois préparent activement cette entrée afin de s'assurer que ces changements n'auront que des impacts positifs pour Sannois et les Sannoisiens.

Dominique Gaubert,
1^{er} maire-adjoint
Délégation Générale, Intercommunalité

AGIR POUR LES SANNOISIENS

Dans un article du *Figaro*, un entrepreneur haut-savoyard, adhérent à l'UMP, expliquait renoncer à installer sa nouvelle usine en France. Expatrier 400 emplois dans le secteur de l'automobile pour « faire payer le choix politique des Français », invoquant les précieuses qualités du précédent Président. Si l'économie s'était mieux portée à l'époque, la dette aurait diminué, le pouvoir d'achat et le PIB augmentés, le déficit laissé pas aussi abyssal... Comment comprendre un tel aveuglement idéologique qui de fait prive la Haute-Savoie de 400 emplois et les collectivités locales de ressources, alors que sa société a dû bénéficier d'aides locales ou de l'État prévues dans les différents plans de relance de l'industrie de l'automobile de gauche et de droite !

Ce ne sont ici que de faux prétextes pour masquer la volonté de profiter de l'ombre de régimes autoritaires de l'exploitation d'ouvriers outre Méditerranée, pour un salaire moyen d'à peine 170 €/mois ! Mais augmenter ses bénéfices, échapper à l'impôt, refuser notre suffrage universel pour environ 11 M€ évadés par an, est-ce ainsi qu'on sert le rayonnement de la France ?

Ne doit-on pas contraindre à rembourser les aides publiques reçues ? Est-ce mériter sa nationalité française, quand tant d'autres peinent à l'obtenir, que d'agir contre son pays et affirmer le faire contre le suffrage universel ? Quand le déficit de valeurs conduit quelques-unes de nos compatriotes à s'égarer vers le fanatisme, que penser de ce déni de patriotisme !

Christophe Dulouard,
Conseiller municipal
Groupe socialiste et apparentés

UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

Un projet de budget 2013 conforme aux exigences d'austérité européennes.

Le projet de loi de finances présenté en Conseil des ministres prévoit un gel des dotations versées par l'État aux collectivités territoriales afin qu'elles participent à « l'effort de redressement des finances publiques ».

Ces mesures vont aggraver l'austérité. Les collectivités voient une nouvelle fois leurs dotations bloquées alors que les besoins sociaux et économiques continuent de progresser. Les politiques publiques vont être directement impactées par ces choix. Cette situation met les assemblées locales en grande difficulté pour préparer d'une part les budgets locaux pour 2013, d'autre part l'avenir des investissements publics. Ces annonces sont par ailleurs contraires à celles qui avaient été formulées avant la période estivale, où il avait été indiqué que les collectivités n'auraient pas à porter des restrictions nouvelles.

Ces choix politiques s'inscrivent dans la continuité du traité européen de stabilité qui prévoit l'instauration d'une règle d'or des finances publiques. Ce texte envisage de soustraire les décisions budgétaires nationales aux représentants élus. Il met en place un système technocratique pour décider des dépenses publiques. Ces restrictions ne concernent pas que l'État, mais aussi les collectivités locales.

Le gouvernement prétendait compter sur les collectivités pour relancer l'économie. Cela est possible, si elles disposent des moyens nécessaires. Elles sont à l'origine de nombreux investissements et du développement de services publics.

Josiane Jeantils
Conseillère municipale,
Groupe Communiste

INFOS

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Assistante sociale
Permanences au Centre d'Action Sociale
26-28, avenue Damiette, tous les lundis matins
et un vendredi après-midi sur deux.
Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31/
01 34 26 46 32/01 34 26 46 33.

Accueil CAF

92, bd Héloïse à Argenteuil, lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
ou à Saint-Gratien, lundi de 13 h 30 à 16 h, à la
Maison des services publics, Centre commercial
"Les Raguenets".

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de
l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)
Contact : 0 820 20 07 01.

ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil
d'administration et tout changement (adresse,
conseil d'administration...) doit être signalé au :
Service des Relations Publiques :
01 39 98 21 01.
Ces informations sont nécessaires pour la bonne
gestion des dossiers.

COMMERCES

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous
vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.
Contact :
Service Économie : 01 39 98 21 19.
Service Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Aide aux démarches administratives
Permanences au Centre d'Action Sociale - 26-
28, avenue Damiette - de 14 h à 17 h 30 sur
rendez-vous uniquement
01 39 98 35 00.



Sannois ville propre

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration
du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque
déchet :

ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)

Collecte le matin, à partir de 5 h 15 :
sortir le conteneur la veille de la collecte,
à partir de 19 h (17 h pour les habitats
collectifs). Il doit être rentré dans l'heure
qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

EMBALLAGES ET PAPIER (BAC JAUNE)

Collecte le soir, à partir de 19 h 30 :
sortir le conteneur le soir, à partir de 19 h.
Il doit être rentré au plus tard avant 9 h,
le lendemain matin.

VERRE (BAC VERT)

Collecte le matin, à partir de 7 h : sortir le
conteneur, avec le bac jaune, la veille au
soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure
qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

JOUR DE RAMASSAGE

Il varie en fonction du type d'habitation,
pavillonnaire ou collectif. Le calendrier,
distribué à chaque habitant,
est disponible en Mairie et peut être
demandé au Syndicat Émeraude.
En cas d'infraction, une verbalisation peut
être effectuée sur la base du non-respect
de l'arrêté municipal réglementant
les heures de sortie et de rentrée des
bacs roulants pour ordures ménagères
(amende de 11 € à 35 €).

Éco-site du Plessis-Bouchard • 12, rue Marcel Dassault • Parc d'activités des Colonnes •
01 34 11 92 92 • Ouvert de 10 h à 18 h sans interruption lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche
et de 14 h à 18 h mardi et jeudi (horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars) • Se munir d'une pièce
d'identité et d'un justificatif de domicile.

Renseignements : Syndicat Émeraude : 01 34 11 92 92/syndicat.emeraude@wanadoo.fr



OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent
pas les gravats, les blocs de béton, les
déchets de végétaux, les toxiques qui
sont à déposer à l'éco-site. Ils doivent être
sortis la veille du jour de ramassage à
partir de 19 h.

Prochains jours de ramassage

Secteur 1 : 8 novembre - Secteur 2 :
15 novembre - Secteur 3 : 22 novembre -
Secteur 4 : 29 novembre.

PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries,
produits de nettoyage, produits
phytosanitaires... : à déposer à l'éco-site
du Plessis-Bouchard.

ÉCRANS DE TÉLÉVISION

Depuis le 1^{er} mars 2010, ils doivent être
déposés dans une filière appropriée.
La reprise "1 pour 1" est à privilégier :
lors de l'achat d'un appareil neuf,
le distributeur a l'obligation de reprendre
l'appareil usagé. L'apport à l'éco-site :
l'écran sera repris pour être recyclé.

CLICHÉS DE RADIO

À déposer auprès du Centre Médico-Social
46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99.

À L'HÔTEL DE VILLE...

PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois
- Président de l'Union des Maires du Val
d'Oise - vous reçoit, avec les adjoints, le
lundi de 18 h à 19 h sans rendez-vous
à l'Hôtel de Ville (4^e étage).

M. le Maire vous donne également
rendez-vous au marché le premier
dimanche de chaque mois, avec les
élus de la Municipalité.



CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 12 novembre à 21h - Hôtel de
Ville - Salle du Conseil Municipal.

Une synthèse du compte-rendu du
précédent conseil est affichée sur les
panneaux administratifs à l'extérieur de
l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la
séance. Le compte-rendu intégral figure
sur le site Internet de la ville :

www.ville-sannois.fr

SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des
nuits (de 20 h à 8 h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un **médecin
d'urgence** doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral
qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale
urgente. Ce système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins
qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

SOS Médecins 01 30 40 12 12

Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une **permanence à la Maison
Médicale de garde d'Argenteuil** (01 34 23 17 87/17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor
Dupouy (69, rue du Lieutenant-colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20 h à minuit, le
samedi de 16 h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 14 h et de 16 h à minuit.

**L'hôpital Simone Veil (groupe hospitalier Eaubonne-Montmorency) propose
des consultations de médecine générale sans rendez-vous** sur son site de Montmorency,
du lundi au vendredi de 10 h à 19 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30. Le service se situe au rez-
de-chaussée du bâtiment A (bâtiment principal) au niveau du 1, rue Jean Moulin à Montmorency -
01 34 06 60 00.

PHARMACIES DE GARDE

Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde doit être inscrite sur la vitrine de toutes
les pharmacies.

Après 20 h, quel que soit le jour, le demandeur doit se rendre au commissariat
d'Argenteuil, muni d'une ordonnance du jour (il s'agit d'un service d'urgence) et
d'un justificatif d'identité.

Un Mémo Tri pour jeter utile...

Où jeter quoi ? :
un Mémo Tri
permet, grâce
à un onglet,
de visualiser
rapidement les consignes pour bien
trier les déchets. Vous pouvez vous
le procurer en Mairie.



LA MAIRIE RECRUTE

- Un travailleur social diplômé BTS
(technicien en économie sociale et
familiale) ou CESS en remplacement.

Adresser CV avec photo et lettre
de motivation à :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville/Place du Général Leclerc
BP 60088 - 95111 Sannois Cedex.